NORD

DOUAI

[illegible] — Sur l'avis du Comité supérieur de la Protection des Enfants du Premier Âge, [illegible] aux [illegible] du Conseil, ministre de l'Intérieur, vient de décerner une médaille honorable à M. Jules Tonnelier, [illegible] de la Mutualité [illegible] d'Académie [illegible] une médaille de [illegible] Douai.

Une [illegible] — Le [illegible] Jean-Jaurès, [illegible] le développement qu'il a accompli en assurant [illegible] Douai. On se rappelle que M. Maurice a été gravement blessé à la suite de cette affaire que nous avons relatée dans la « Progrès du Nord ». Nos félicitations à ce brave citoyen.

SAINT-POUILLE. — Vol de métaux. — Procès-verbal a été dressé à vice Hermine Monier, pour soustraction de vieux morceaux de fer de peu de valeur au préjudice de la Compagnie des Mines d'Aniche.

VALENCIENNES

Une amorce fait explosion à Wervechain-sous-Denain

Vendredi dernier, le jeune Delannoy Lévin avait trouvé une amorce sur le terril de la fosse Wervechain ; le bambin revint chez lui avec et s'amusa à l'introduire dans la tête du poêle. Soudain [illegible] les doigts, il la laissa choir ; celle-ci fit explosion, dévasta les carreaux du vestibule. Sept enfants furent blessés plus ou moins grièvement.

Lorsque l'explosion se produisit la mère, qui était occupée dans la cour, accourut, ne soupçonnant pas ce qui s'était passé.

Le bambin, qui avait trouvé l'amorce s'a nullement été blessé.

L'accident du puits Davy à La Sentinelle

On se rappelle l'accident qui s'est produit dans le puits Davy, à la Sentinelle, au puits Davy, de la Compagnie d'Anzin. Deux ouvriers occupés aux travaux de transformation et de réfection de ce puits, qui n'est plus en exploitation, les nommés [illegible] et Poirette, avaient été ensevelis au grande profondeur, sous des masses considérables. Les travaux entrepris pour retrouver leurs corps avaient été extraordinairement ardus. Ce n'est que le samedi 22 janvier dernier que le corps de Bertière avait pu être retrouvé, [illegible] que le cadavre de son infortuné compagnon ne tarderait pas à être également découvert. Et en effet, hier mardi, dans la matinée, le corps de Poirette a été retrouvé, [illegible] complètement mutilé au jour. Les obsèques de [illegible] auront lieu [illegible].

Manœuvres militaires. — Le 127 régiment d'infanterie exécutera sur le territoire de Valenciennes pendant la semaine du 29 février au 6 mars des manœuvres comportant l'emploi des cartouches à blanc.

Les personnes qui ont des animaux au pacage doivent prendre leurs dispositions en vue d'éviter tout accident.

Syndicat des Cultivateurs. — Les membres de ce syndicat se réuniront le samedi 5 mars, à 3 heures trois quarts très précises de l'après-midi, au café de la Paix, salle du syndicat à Valenciennes. Ordre du jour : 1° Lecture du procès-verbal de la dernière réunion et de la correspondance ; 2° Admission temporaire : retour offensif de la mercurale par M. Lebeau-Briquet ; 3° questions diverses.

A l'Abbaye. — Du 19 au 25 février inclus, il a été abattu 26 bœufs, 8 vaches, 17 taureaux, 114 moutons, 50 veaux, 76 porcs dont 62 pour le debout et 3 chevaux.

Société Anonyme de Comptabilité. — Semaine du 28 février au 3 mars : cours ordinaire de la semaine.

La Braderie. — Le comité de la Braderie avait convoqué de nombreux commerçants valenciennois à l'effet de prendre diverses déterminations au sujet de la Braderie de 1910, et presque tous [illegible] avaient répondu à l'appel des organisateurs. [illegible] la [illegible] sur la [illegible] allocution dans laquelle il a fait l'historique des deux premières fêtes dont le succès a été considérable. Il a remercié les commerçants et la municipalité et a dit qu'on allait procéder à la nomination des membres du nouveau comité et à la fixation de la date de la prochaine fête.

M. Sokgmas, président de l'Association des Commerçants détaillants, a été réélu président d'honneur par acclamations. Puis le comité a été constitué de la manière suivante :

MM. Azambert Baron, Belin, Boullion, Broquet, Carfeaux, Cottinier, Colmont, de Breyne, Dolet, Durette, Dupuis, Ebrain, Flore, Gaudoux, Gut, Harpignies, Jacob, Lapchin, Lebon, Lebreux, Lebrun René, Lemaire (parapluies), Lemaire (lainerie), Lemaire (draps), Lévy-Stein, Lobert, Marin, Martinez Charles, Masse, Martin (chapellerie), Martin (meubles), Martin, Meyer, Poupart, Souffiot, Wiame.

Après une très longue discussion, l'assemblée a décidé d'abandonner la date du lundi de la Pentecôte pour adopter définitivement celle du dernier dimanche de juin.

Cette année ce sera dès le 26 juin qu'aura lieu la Braderie qui, n'en pas douter, sera tout aussi réussie que ses devancières.

Les Incas. — Le samedi 5 avril 8 y aura au théâtre une matinée musicale et un ballet le samedi 9 avril, également au théâtre, il y aura une conférence sur l'aviation faite par M. Lucien Rascol, qui illustrera sa causerie de 200 projections lumineuses.

Théâtre. — Jeudi 3 mars, au bénéfice de M. Gerville, ler ténor, et M. Dumont, 1re basse, les « Armaillas », drame lyrique en 3 actes, et « Fulbert », drame lyrique en 3 actes, de Léonce Gallo.

Les chevaux qui s'emballent. — Lundi vers 10 heures du matin, dans le quartier de la porte de Mons, le cheval attelé à une charrette de M. Lafaux, d'Onnaing, s'est emballé et a projeté à terre le conducteur Alphonse Calleau, qui fort heureusement n'a pas été blessé. La bête a été arrêtée par M. Desfossé, boucher.

Blessé grave. — M. Odry, coiffeur, rue de Mons, a arrêté un cheval de selle, qui avait désarçonné l'officier qui le montait.

— Un feu de cheminée rapidement éteint, s'est déclaré chez M. Evariste Croix, cabaretier, rue du Quesnoy, 30.

Victor Moulier, 61 ans, tisseur, demeurant en garni, chez Mme Legrand, cabaretière, place de l'Hôtel-de-Ville, a brisé, avec des pierres, 15 carreaux au rez-de-chaussée, et 6 au second étage, et il a [illegible] les pierres, [illegible] Il a été conduit au poste, après [illegible] qu'il avait [illegible] [illegible] Il a été conduit au poste, après [illegible] qu'il avait [illegible] [illegible] [illegible]